



Procès-verbal constatant l'état d'abandon d'une concession

Commune d'Aulnat
ancien cimetière - partie n°1
Concession n° 452 - BOUCHAUDY LEGER
Délivrée le 05/03/1915

Dans laquelle concession ont été inhumées les personnes suivantes : Inconnu

Aujourd'hui, le 25 avril 2023, à 9 heures de la journée, nous, Christine MANDON, maire de la commune d'Aulnat, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par le Code général des collectivités territoriales, et en conformité de notre avis en date du 17 avril 2023, régulièrement *publié dans la presse locale, sur le site internet de la commune et affiché en mairie et sur les panneaux d'affichages des deux cimetières*, nous sommes transportés au cimetière communal, accompagné de M. Thierry ROCHAIS, fonctionnaire de police.

Nous y avons fait les constatations suivantes au sujet de l'état de la concession indiquée ci-dessus, laquelle a plus de trente ans d'existence, ainsi qu'il résulte de l'Acte original en mairie dont une copie est ci-annexée

micro fissures, monument disjoint par endroit

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par les textes en vigueur, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été revêtu de notre signature, ainsi que de celles de M. Thierry ROCHAIS, fonctionnaire de police.

Signature du fonctionnaire de police



Signature du maire





Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le

ID : 063-216300194-20230626-CIM2023_52-AR



CONCESSION N° : 452

CONCESSION ENREGISTRÉE AU NOM DE :

BOUCHAUDY LEGER

Titre de concession : Acte original en mairie

Date d'acquisition : 05/03/1915 **Cimetière** : ancien cimetière - partie n°1

Etat général depuis le dernier procès-verbal : Mauvais état général. L'aspect s'est dégradé depuis le dernier procès-verbal

Superficie : 6 m² **Durée de la concession** : perpétuelle

Description de la concession : monument, diverses décorations

Présence de végétation Si oui, à décrire : mousse et lichen

Objets funéraires : diverses décorations - pot

Liste des défunts inhumés (connus) : BOUCHAUDY Léger (05/04/1860-23/08/1920)
- LABERINE Anne (16/02/1867-13/10/1927)

Observations : micro fissures, monument disjoint par endroit

RAPPEL DE LA PROCEDURE

⌘ Procès-verbal de constatation n°1 en date du 05/12/2019, avec les signatures de :

**** Didier LAVILLE (Mr Le Maire) ;**

**** Christine MANDON (La 1^{ère} Adjointe) ;**

**** Stéphane KALMES (Policier Municipal de la commune d'AULNAT)**

Publication du Procès-verbal de constatation n°1 en date du 05/12/2019

Date d'affichage des extraits Procès-verbal de constatation pendant un mois, à quinze jours d'intervalle :

- du 05/12/2019 au 05/01/2020,
- du 21/01/2020 au 21/02/2020,
- 09/03/2020 au 09/04/2020,

Envoi à la préfecture le 27/09/2022

Visites de contrôle : 24/05/2018, 25/06/2018, 09/06/2021, 08/10/2021, 15/09/2021, 06/10/2022, 06/03/2023

⌘ Procès-verbal de constatation final du 25/04/2023, avec les signatures de :

**** Christine MANDON (Madame le Maire) ;**

**** Thierry ROCHAIS (Policier Municipal de la commune d'AULNAT)**

Acte de concession

Maire Aulnat

DEPARTEMENT **Puy-de-Dôme**

COMMUNE **D'AULNAT**

ARRONDISSEMENT **Clermont-Ferrand**

CONCESSION à perpétuité
(SÉPULTURE DANS LE CIMITIÈRE COMMUNAL)

Nous, Maire de la commune d'**AULNAT**

Vu l'arrêté du 23 prairial an XII (12 juin 1804) dans ses dispositions relatives aux Concessions de terrain pour sépultures de sépulture dans les cimetières.

Vu l'Ordonnance royale du 6 décembre 1845 relative aux cimetières communaux.

Vu la délibération du Conseil municipal en date du **17/07/1971** fixant au 1/2 l'impôt des Concessions de terrain pour sépultures.

Vu la demande à nous présentée par M. **Bouchaudy Roger domicilié à Aulnat** et tendant à obtenir la concession **perpetuelle de deux** superficiels de terrain dans le cimetière de cette commune pour y fonder **sa sépulture et celle de sa famille**.

Le pétitionnaire s'engageant à verser immédiatement dans la caisse de Receveur communal, pour titre principal de cette Concession la somme de **cent cinquante francs**

et **cent francs** au profit de la commune et **cinquante francs** au profit des pauvres, le tout conformément aux arrêtés et délibérations précitées.

ARRÊTÉS :

AULNAT PRÉFECTURE

Il est fait Concession **à perpétuité** à partir de ce jour, au profit de l'impétrant sur terrain de **deux** mètres superficiels de terrain dans le cimetière de la commune d'**AULNAT** pour y fonder sa sépulture **et celle de sa famille** et des sus d'impétrant.

La dite concession portera le N° 7 des concessions faites dans le cimetière de Aulnat.

Annexe – Procès-Verbal constatant l'état d'abandon d'une concession

2018



Annexe – Procès-Verbal constatant l'état d'abandon d'une concession – N°452

2021



Annexe – Procès-Verbal constatant l'état d'abandon d'une concession – N°452

2022



2023



Annexe – Procès-Verbal constatant l'état d'abandon d'une concession – N°452

☞ Photographie du procès-verbal de constatation en date du 25/04/2023



Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le



ID : 063-216300194-20230626-CIM2023_52-AR